

NF HABITAT - NF HABITAT HQE™

Le repère de référence pour la qualité et la performance de l'habitat



Créée en 1974, QUALITEL est une association sans but lucratif dotée d'une mission d'intérêt général, dont les principales activités sont :

- > La promotion de la qualité du logement en France au travers de la certification, l'évaluation et l'expertise.
- > L'information du grand public sur la qualité du logement.
- > Le soutien d'organismes œuvrant pour le logement des plus défavorisés à travers son Fonds de dotation.



Tous les acteurs du secteur du logement représentés au sein de son conseil d'administration

Associations de consommateurs, usagers de l'habitat : CLCV, UNAF, CNL, ARC, CGL...

Acteurs de l'offre du logement et de son financement : USH, CDC, UNPI, FPI, FNAIM...

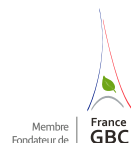
Acteurs de la filière de construction : UNTEC, UNSFA, CAPEB, FFB...

État, collectivités et organismes d'intérêt général : MLETR, ANIL, ANAH, CSTB...

Cette composition assure le pluralisme et l'impartialité nécessaires au développement des actions de QUALITEL et à l'approbation des référentiels.

QUALITEL et l'ensemble de ses équipes s'appuient sur les valeurs d'engagement, loyauté, indépendance, impartialité et rigueur. L'association a également engagé une réflexion sur la responsabilité sociétale à travers un plan d'action RSE.

QUALITEL, membre d'organismes et associations :



Organismes certificateurs et filiales de l'Association QUALITEL

ASSOCIATION QUALITEL

CSTB



Expertise et évaluation des projets immobiliers



Organisme certificateur pour le logement collectif et individuel groupé, en construction, en exploitation, en rénovation



Organisme certificateur pour la maison individuelle en construction et en rénovation

Depuis 1974, plus de 2.100.000 logements certifiés, et plus de 2.000 acteurs engagés volontairement dans cette démarche.



Cerway, filiale commune de CERQUAL Qualitel Certification et CERTIVÉA (CSTB), pour porter une offre globale HQE™ à l'international.

APPORTER DE NOUVELLES RÉPONSES AUX ENJEUX ET ATTENTES DANS L'HABITAT

« Nous avons élaboré
le repère de référence
pour la qualité
et la performance
de l'habitat. »

Antoine DESBARRIÈRES

Directeur de l'Association QUALITEL et
Président de CERQUAL Qualitel Certification

De nombreuses évolutions techniques et sociologiques prennent corps au sein du logement et de la filière dans laquelle il s'inscrit, le tout au bénéfice :

- > de la qualité de vie
- > du respect de l'environnement
- > de la performance économique

Pour accompagner les professionnels, institutionnels et consommateurs, dans ces évolutions et leur permettre de bénéficier de signes de qualité reconnus, lisibles et accessibles, en cohérence avec les enjeux actuels et futurs de la filière, l'Association QUALITEL a développé une nouvelle génération de certification.

Cette nouvelle certification s'inscrit pleinement dans cette dynamique de transition.

La certification

POUR LES ACTEURS DE L'OFFRE DU LOGEMENT

- > Donne confiance et apporte la preuve de vos engagements
- > Participe à l'amélioration de vos pratiques
- > Valorise vos solutions innovantes

POUR LES PARTICULIERS

- > Est un repère objectif de qualité du logement
- > Apporte confort et bien-être
- > Peut générer économies et valorisation du patrimoine

POUR LES PROFESSIONNELS DE LA CONSTRUCTION

- > Constitue un cadre technique de référence
- > Peut vous identifier comme un partenaire de qualité



POUR LES COLLECTIVITÉS ET AMÉNAGEURS

- > Accompagne et valorise vos politiques locales
- > Valide la conditionnalité de vos aides par un organisme tiers et indépendant
- > Peut s'adapter à vos préoccupations et enjeux territoriaux
- > Contribue à l'amélioration des usages

La certification constitue une certification de produit, l'activité par laquelle un organisme, distinct du prestataire, atteste qu'un produit est conforme à des caractéristiques décrites dans un référentiel et faisant l'objet de contrôles.



Code de la consommation : Article L115-27

Une certification est un signe de qualité souvent supérieure à la réglementation délivrée par un organisme tiers et indépendant. CERQUAL Qualitel Certification, organisme certificateur de l'Association QUALITEL, est accrédité par le COFRAC¹.

¹ CERQUAL n°5-0050 Section certification de produits et services. La liste des sites accrédités et portée disponible sur www.cofrac.fr

NF HABITAT, LA NOUVELLE GÉNÉRATION DE CERTIFICATION



Simplicité et visibilité

- > Une certification qui bénéficie d'une marque visible, connue du grand public
- > Un référentiel unique et générique

Adaptation et innovation

- > Un référentiel qui permet une adaptation à chaque contexte
- > Un référentiel numérique

Anticipation et performance

- > Une certification qui anticipe les enjeux de demain (transition énergétique, environnementale et numérique)
- > Une certification et un affichage de la performance à toutes les étapes du cycle de vie du bâtiment

NF Habitat est le repère de qualité pour l'habitat d'aujourd'hui, source de progrès pour l'habitat de demain.

NF Habitat peut être associée à la marque HQE™ pour des performances supérieures.

NF Habitat HQE™ est le repère de performance pour un habitat durable aujourd'hui et demain.



Repère de qualité pour un logement sain, sûr et confortable (qualités techniques essentielles).

Qualité des services et de l'information au particulier.

REPÈRE DE CONFIANCE



Repère de performance pour un habitat durable.

Un logement offrant une bonne qualité de vie, en interaction avec son territoire, énergétiquement et économiquement performant, dans le respect de l'environnement.

REPÈRE DE PERFORMANCE

CERQUAL Qualitel Certification est mandaté par AFNOR Certification pour délivrer la marque NF Habitat et par l'Association HQE pour délivrer la marque HQE™.

UNE CERTIFICATION POUR TOUS LES LOGEMENTS ET POUR TOUS LES PROJETS

La certification NF Habitat couvre l'ensemble du périmètre du cycle de vie d'un bâtiment (construction, exploitation et rénovation) avec un référentiel propre à chaque type d'ouvrage (logement collectif et individuel groupé, résidence services et établissement médico-social pour CERQUAL Qualitel Certification et maison individuelle pour CÉQUAMI). La certification NF Habitat et la marque HQE™ associée, s'adresse aux secteurs privé et public. Elle représente un véritable langage commun pour tous les acteurs.

Un référentiel simple et efficace

Le référentiel s'appuie sur trois documents : les Règles Générales de la marque NF, les Règles de Certification et le Référentiel Qualité. La présentation et l'architecture est commune à la certification NF Habitat et NF Habitat HQE™.



LES RÈGLES DE CERTIFICATION

Les règles de la certification comprennent toutes les étapes de la certification et les échanges entre le professionnel et CERQUAL Qualitel Certification.

LE RÉFÉRENTIEL QUALITÉ

CONSTRUCTION



EXPLOITATION

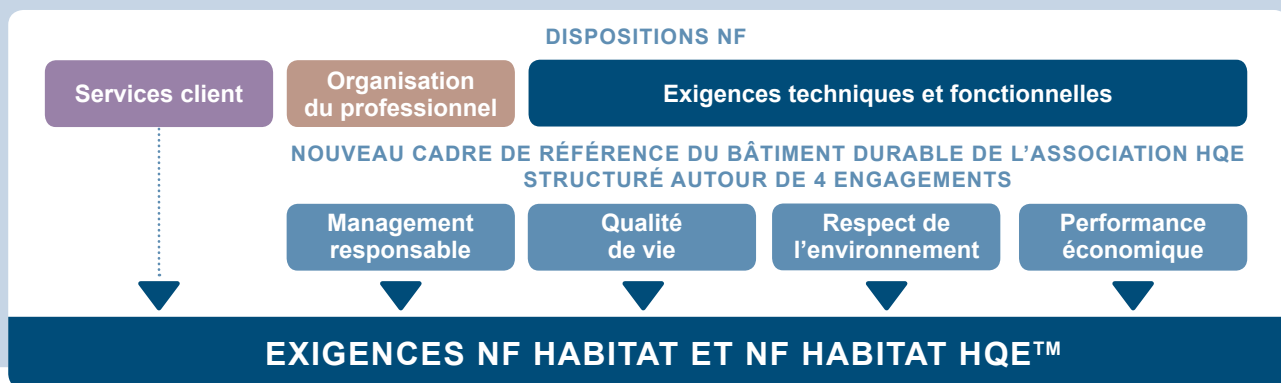


RÉNOVATION



Véritable guide métier pour faire vivre la démarche qualité dans l'entreprise et dans son offre. Il est fondé sur les travaux de l'Association QUALITEL depuis 40 ans, les principes et valeurs de la marque NF et sur le cadre de référence du bâtiment durable de l'Association HQE complété d'une partie sur les contrôles de la certification et sur les services client.

STRUCTURE DU RÉFÉRENTIEL QUALITÉ



Processus de certification

Un processus de certification adapté à l'engagement et à la maturité de l'organisation du professionnel :

Certification à l'opération :
Revue de projet + Évaluation
+ Contrôles sur site

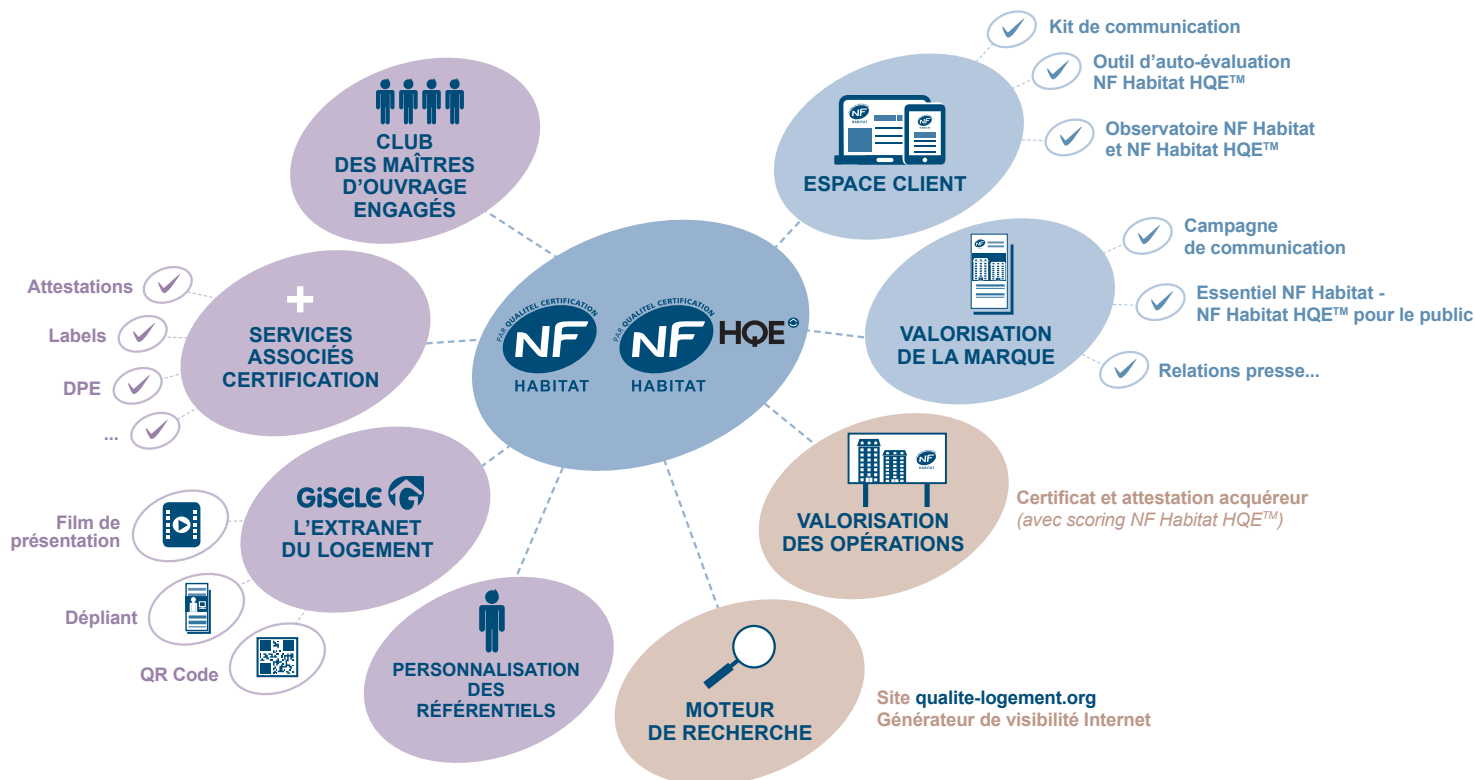
Audit annuel du professionnel
+ Évaluations des opérations
par sondages (25%)
+ Contrôles sur site (100%)

Audit annuel du professionnel
+ Évaluations des opérations
+ Contrôles sur site par sondages (25%)



DES SERVICES ASSOCIÉS

CERQUAL Qualitel Certification vous propose, adossés à vos démarches de certification, des services de qualité intégrés ou optionnels, simplifiant vos démarches et vous assurant une qualité de prestation.



Labels et niveaux

> Délivrance des labels de performance énergétique

CERQUAL Qualitel Certification est mandaté pour délivrer en complément de la démarche de certification des labels ou de niveaux :

En Construction :

RT2012 -10%, RT2012 -20%, effinergie +, BEPOS effinergie

En Rénovation :

>> Immeuble, mise en service avant 1948 :
rénovation 150, effinergie rénovation

>> Immeuble, mise en service à partir de 1948 :
HPE rénovation, BBC effinergie rénovation

> Label Batiment Biosourcé

Le label réglementaire d'état Bâtiment Biosourcé, prévu à l'article R. 111-22-3 du code de la construction et de l'habitation, permet de valoriser les bâtiments neufs (ou partie neuve) qui intègrent une part significative de matériaux biosourcés dans leur construction : comme par exemple le bois, le chanvre, la paille, la laine de mouton ou les plumes.

Attestation acoustique

Conformément au Décret 30 mai 2011 / Arrêté 27 novembre 2012, pour les opérations d'habitation dont le PC est déposé depuis le 01/01/2013, CERQUAL Qualitel Certification vous propose la réalisation de l'attestation de prise en compte de la réglementation acoustique. Celle-ci est composée de constats en phase étude, de constats en phase chantier et de mesures acoustiques à partir de 10 logements à la fin des travaux de construction.

2 options :

Conception & Mesure ou Conception, Chantier & Mesure.

Le demandeur souhaitant faire réaliser cette prestation sur une opération neuve engagée dans une certification doit en faire la demande lors de la demande de certification ou de la déclaration.

Attestation thermique*

Conformément à l'article 15 de la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, CERQUAL Qualitel Certification est habilitée à délivrer l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique à l'achèvement des travaux.

| BPH

Le Bilan Patrimoine Habitat s'adresse aux maîtres d'ouvrage souhaitant évaluer l'état de leur patrimoine. Le BPH, outil technique qui identifie les points forts et les points faibles du bâtiment, s'inscrit comme préalable à la démarche de certification (sauf en cas de réhabilitation lourde où il n'est pas imposé).

| DPE

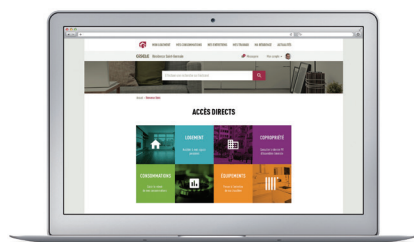
Le Diagnostic de Performance Énergétique permet d'évaluer les consommations prévisionnelles d'énergie des logements et des bâtiments mis en vente ou loués. Il est obligatoire à la livraison de chaque logement neuf ayant fait l'objet d'un dépôt de PC postérieur au 30 juin 2007 et lors de la signature des contrats de location depuis le 1er juillet 2007.

Le demandeur souhaitant bénéficier du DPE sur une opération neuve engagée dans une certification doit en faire la demande lors de la demande de certification ou de la déclaration.

| GISELE

GISELE est un extranet qui permet de rassembler l'ensemble des informations techniques sur la réalisation et l'exploitation d'un ensemble immobilier de logements destiné à être régi par le régime de la copropriété ou de la pleine propriété.

GISELE répond à l'article 23 de la RT2012 qui impose de mettre à disposition des usagers un dispositif permettant le suivi des consommations pendant 3 ans.



GISELE 
L'extranet
du logement

| Attestation TFPB

(constatant le respect des critères de qualité environnementale de la construction)

Les logements sociaux neufs peuvent bénéficier d'un complément de 5 ans d'exonération de la TFPB grâce à l'obtention de la certification NF Habitat HQE™, lorsque ces constructions satisfont à au moins quatre des cinq critères de qualité environnementale :

1. Modalités de conception, notamment assistance technique du maître d'ouvrage par un professionnel ayant des compétences en matière d'environnement
2. Modalités de réalisation, notamment gestion des déchets du chantier
3. Performance énergétique et acoustique
4. Utilisation d'énergie et de matériaux renouvelables
5. Maîtrise des fluides

| Accompagnement des systèmes innovants

CERQUAL Qualitel Certification propose au demandeur de la certification d'accompagner l'intégration de nouveaux systèmes innovants qui ne sont pas pris en compte dans les exigences techniques des référentiels. Ce service concerne les référentiels de la construction et de la rénovation.

| Personnalisation des référentiels

Une collectivité locale ou un aménageur peut adapter à ses enjeux et politiques locales le référentiel en :

- > visant des performances supérieures à NF Habitat HQE™ (Profil avec exigences supérieures)
- > intégrant des exigences spécifiques au référentiel

Une identification du territoire pourra être associée aux marquages NF Habitat et NF Habitat HQE™.

La Direction Études et Recherches et l'Association QUALITEL réalisent des études et observatoires pour faire progresser la qualité de l'habitat et enrichir le référentiel.

- > Des études nationales et internationales (méthodes de construction, coût global, benchmark, BIM etc.)
- > Des programmes de recherches (mesures de la performance énergétique, qualité acoustique dans les structures bois, amiante dans l'existant, etc.)
- > Des études comparatives : valeur verte, RT2012, etc.
- > Des observatoires diversifiés en lien avec l'activité de certification (qualité des opérations certifiées, pratiques constructives en construction, pratiques constructives en rénovation, charges locatives, fonctionnement du logement, pérennité des équipements...)

CERQUAL QUALITEL CERTIFICATION VOUS APPORTE PROXIMITÉ, RÉACTIVITÉ ET QUALITÉ DE SERVICE



Une implantation territoriale

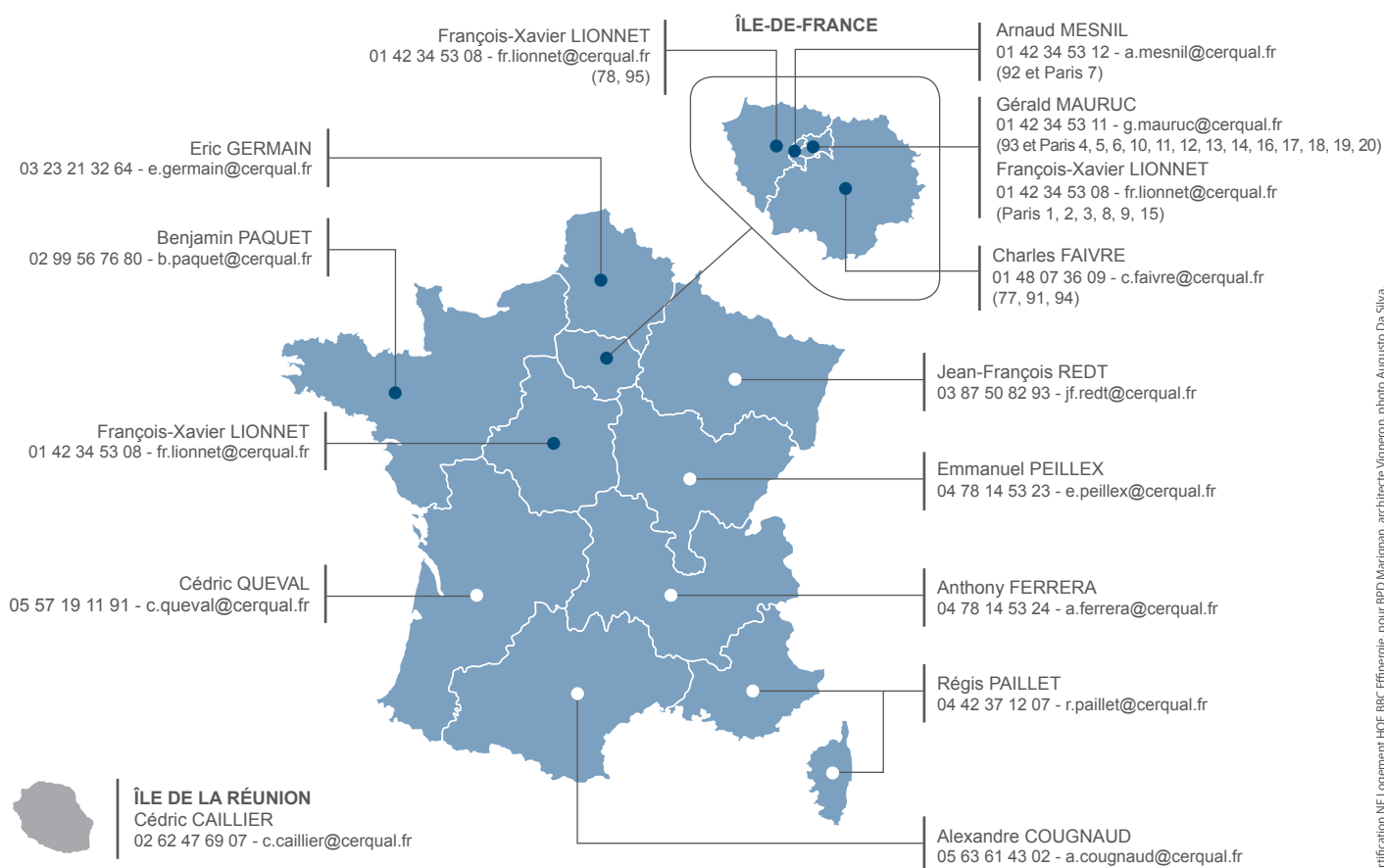


Un interlocuteur privilégié engagé à vos côtés



Un responsable technique dédié au suivi de votre opération

NOS IMPLANTATIONS, VOS CONTACTS PRIVILÉGIÉS



● **DIRECTEUR DE LA RÉGION ÎLE DE FRANCE - NORD OUEST:**

Claudy HULIN - 01 48 07 36 01 - c.hulin@cerqual.fr

○ **DIRECTEUR DE LA RÉGION GRAND EST - GRAND SUD:**

Philippe HARIGNORDOQUY - 04 42 37 12 03 - p.harignordoquy@cerqual.fr

● **RESPONSABLE NATIONAL COPROPRIÉTÉS:**

Luc de ROCHEFORT - 01 42 34 70 22 - l.derochefort@cerqual.fr

182 collaborateurs

Plus de 400 experts dans le réseau

Une Direction Études et Recherche

Un pôle planification

Des processus numérisés